

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

DIRECTION GÉNÉRALE

B.P. 1588 DOUALA

TEL :2 33 43 67 67 FAX :2 33 43 70 17

www.cncc.com

CAMEROON NATIONAL SHIPPERS' COUNCIL

HEAD OFFICE

P O BOX. 1588 DOUALA

TEL :233 43 67 67 FAX :2 33 43 70 17

info@cncc.cm

DECISION N° 00688 /CNCC/DG/2025

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/CNCC/CIPM/2025 DU 07/07/2025

RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE
EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE SIEGE DU CNCC DANS LA REGION DU SUD-
OUEST : LIMBE POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN
(CNCC).

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant le Régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;

Vu la Loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°98/311 du 09 Décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le Décret N°2006/028 du 24 Janvier 2006 portant nomination du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le Décret N°2019/320 du 19 Juin 2019 précisant les modalités d'applications de certaines dispositions de la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2025 ;

Vu la Décision N°00490/CNCC/DG/DAF/CSM/2025 du 30 Juin 2025 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) ;

Vu le Rapport synthèse d'examen de l'offre du soumissionnaire EMERGING CAMEROON ;

Vu la proposition d'attribution N°004/P/CNCC/SEC/CIPM/2025 du 09/09/2025 du Président de la CIPM/CNCC ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CNCC/CIPM/2025 DU 07 juillet 2025 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE SIEGE DU CNCC DANS LA REGION DU SUD-OUEST : LIMBE POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) est attribué à l'entreprise **EMERGING CAMEROON**, pour un montant de **20 999 999 (VINGT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF) FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISES** et un délai d'exécution de deux (02) mois.

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliation : - ARMP

- MINMAP

- AFFICHAGE

Douala, le **10/09/2025**

